

Magna Umbrella Fund plc est agréé(e) par la Banque centrale d'Irlande (« Banque centrale ») en tant que société d'investissement à capital variable de type ouvert constituée en Irlande et autorisée par la Banque centrale en vertu des Réglementations de 2011 des Communautés européennes (relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées (les « Réglementations sur les OPCVM »), appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments.

Nous vous informons par la présente de notre intention de mettre fin à la commercialisation de certaines Classes d'actions du Compartiment Fiera US Small-Mid Cap Growth Fund dans les pays indiqués, avec effet au 29 septembre 2026.

Une demande officielle de dénotification sera déposée auprès de la Banque centrale d'Irlande conformément à l'Article 1(6) de la Directive (UE) 2019/1160.

Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède